

Saint-Denis, le

28 MAI 2020

## Le Président

Monsieur le ministre,

Comme vous le savez le mardi 26 mai 2020, l'Autorité de la Concurrence a autorisé la vente de VINDEMIA au Groupe Bernard Hayot.

Et cette décision, si cette opération allait à son terme, impacterait de manière considérable l'économie de La Réunion.

Il me paraît utile de vous rappeler que dès le 02 septembre 2019, l'ensemble de la classe politique réunionnaise (sénateurs et députés, président du département et président de la Région Réunion) a adressé un courrier au Président de la République pour attirer son attention sur les conséquences de cette transaction sur le pouvoir d'achat des ménages réunionnais, sur les filières de production locale et sur le risque de quasi-monopole économique territorial.

Par ailleurs, je vous ai transmis le 02 avril dernier une analyse approfondie de ce dossier réalisé par un cabinet spécialisé Sapiens (ci-joint).

Je regrette dès lors que la décision rendue par l'Autorité de la Concurrence n'ait tenu compte ni des alertes du monde économique et politique, ni des différents rapports commandés par l'Etat lui-même, sur les conditions de cette cession.

C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir exercer votre pouvoir d'évocation, en vertu des dispositions de l'article L 430-7-1 du Code de Commerce, dans le délai légal de cinq jours, pour l'examen approfondi de l'opération dite de phase deux par l'Autorité de la Concurrence.

Cette phase deux permettrait une étude plus détaillée, notamment à l'aune du nouveau contexte sensible post-confinement alors même que l'on ne connaît pas encore l'étendue de la crise économique (défaillances, fermeture d'entreprises et destructions d'emplois) à venir.

Une décision politique si importante pour l'avenir économique de La Réunion ne peut se décider dans la précipitation. Un examen exhaustif des options proposées me paraît nécessaire.

En me tenant à votre disposition pour un échange qui me paraît nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Bien respectueuse*

Didier ROBERT



Monsieur Bruno LE MAIRE  
Ministre de l'Economie et des Finances  
139 rue de Bercy  
75012 PARIS